## Stationnement. La main à la poche!

L'annulation du conseil municipal de février aura eu, au moins, une bonne conséquence pour les Mantais. L'augmentation des tarifs exigée par Vinci-Park n'ayant pu être votée par la majorité, celle-ci n'a pu être légalement appliquée. Mais c'était évidemment "reculer pour mieux sauter" après les élections régionales. Au menu? Des augmentations de 10 à 55% et des centaines de places payantes supplémentaires que la municipalité a d'ailleurs commencer à démarquer dans nos rues. Le maire offre ainsi un beau cadeau à Vinci-Park ...avec l'argent de ses concitoyens!

Marc Jammet Conseiller municipal PCF.